

# Les graines germées françaises aujourd'hui certifiées

Dossier de presse  
Octobre 2011



[www.afpgg.org](http://www.afpgg.org)

Contact Presse  
RP carrées  
Anne Sophie Joly  
03 28 52 00 56  
[asophie.joly@rp-carrees.com](mailto:asophie.joly@rp-carrees.com)



# Les graines germées françaises aujourd'hui certifiées

Dans le but d'offrir une sécurité alimentaire totale et garantie,, les producteurs français se sont regroupés au sein de l'AFPGG, Association Française des Producteurs de Graines Germées, créée le 8 juillet 2011. Adhérente d'INTERFEL\*, via la GEFEL\*\*, elle regroupe aujourd'hui 3 producteurs industriels majeurs, représentant 70% du marché hexagonal.

Ensemble, pour rassurer le consommateur quant à la qualité de leurs produits et assurer ainsi la pérennité de leurs marchés, ils s'engagent au travers de la charte qualité de sécurité alimentaire qu'ils ont établie. Elle garantit le renforcement des contrôles bactériologiques de leurs productions, ces contrôles étant réalisés en interne mais aussi via un organisme indépendant.

Un logo apposé sur les emballages des produits sera la garantie pour le consommateur que l'ensemble des points de cette charte qualité de sécurité alimentaire ont été respectés.



\*Interfel : Interprofession des Fruits et Légumes Frais - \*\* GEFEL : Association de Gouvernance Economique pour les Fruits et Légumes

Contact Presse  
RP carrées  
Anne Sophie Joly  
03 28 52 00 56  
asophie.joly@rp-carrees.com



# Sommaire

## Les graines germées, qu'est-ce c'est ? 3

- L'origine des graines
- La germination
- Les variétés
- Les bienfaits nutritionnels

## Le marché des graines germées 4

- Le marché français
- Le marché européen

## En France, une filière qui s'est fédérée 5

- La création de l'AFPGG
- La charte qualité de sécurité alimentaire
- Un logo pour emblème



# Les graines germées, qu'est-ce c'est ?

## L'origine des graines

Les semences qui deviendront les graines germées proviennent principalement de Chine et de Birmanie pour le haricot mungo (autrement appelé pousse de soja) et de France ou d'Italie pour les autres variétés.

Ces semences, spécifiquement destinées à la germination hors sol, sont différentes des semences utilisées pour la culture de plein champ.

## La germination

Cultivée hors sol, la graine sort de sa dormance au contact de l'eau et de la chaleur. En quelques jours, de 2 à 8 selon les variétés, la semence s'ouvre et laisse apparaître une radicelle, embryon de vie du végétal.

C'est à ce stade embryonnaire que la graine constitue toutes les réserves en nutriments nécessaires à la plante pour démarrer sa croissance. La graine produit alors des enzymes, transforme les protéines en acides aminés et multiplie jusqu'à 8 à 10 fois la teneur en vitamines et oligo-éléments initialement présents dans la graine.

### Le saviez-vous ?

Une graine germée de blé contient environ 6 fois plus de vitamine C et 3 fois plus de vitamine A qu'un grain de blé.

## Les variétés

L'appellation graines germées regroupe, en réalité, cinq grandes familles :

- **les légumineuses** : alfalfa (ou luzerne), haricot mungo (souvent appelé pousse de soja), lentille, petit pois, pois chiche...
- **les graminées** : avoine, blé, millet, quinoa, sarrasin...
- **les compositae** : tournesol, laitue...
- **les alliaceae** : ail, fenouil, oignon, poireau, persil,...
- **les brassicaceae** : moutarde, cresson, brocoli, choux rouge, chou chinois, roquette...

## Les bienfaits nutritionnels

Démultiplicateur de la teneur en vitamines (en particulier B et C) et minéraux (magnésium, calcium, fer et phosphore notamment), la germination augmente simultanément leur biodisponibilité. Ils seront plus aisément absorbés par l'organisme. Gorgées d'enzymes, elles facilitent la digestion des aliments cuits qui en sont dépourvus. Elles renferment également du carotène, qui aide à lutter contre le vieillissement prématuré des cellules. Enfin, et surtout, elles sont très riches en protéines d'excellente qualité, car dotées de tous les acides aminés essentiels.



# Le marché des graines germées

## Le marché français

En France, après être restée confidentielle, la consommation de graines germées s'est élargie depuis le début des années 2000. A partir de 2002, les restaurants gastronomiques les mettent à leur carte. Puis la restauration et l'hôtellerie classique prennent le relais. Plus récemment, les grandes enseignes ont donné une nouvelle dimension au marché qui pèse 40 millions d'euros (ventes consommateurs 2010).

Dans l'Hexagone, la production de ces graines germées est assurée par 7 industriels, 5 d'entre eux représentant 80% du marché. Avec environ 200 salariés, la filière génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions d'euros.

Au sein d'une large palette de variétés, le haricot mungo, plus communément appelé pousse de soja ou soja vert, arrive largement en tête des ventes. Il pèse, en effet, 90% des 15 000 tonnes de graines germées commercialisées chaque année en France.

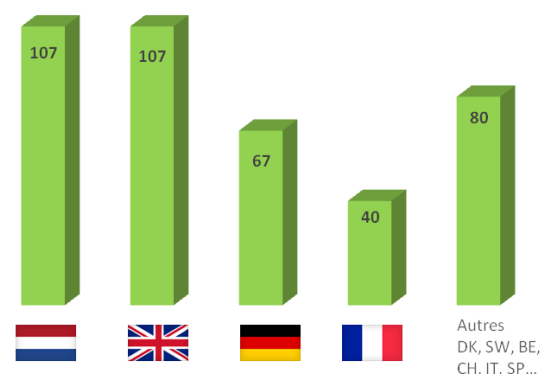
### Repère

En 8 ans (2002 – 2010), le marché français des graines germées a quadruplé.

## Le marché européen

A l'échelon européen, la filière compte une centaine d'industriels employant environ 2 000 collaborateurs réalisant un chiffre d'affaires estimé à 150 millions d'euros.

En terme de ventes consommateurs, le marché européen avoisine les 400 millions d'euros. Les néerlandais et les britanniques sont les plus friands de graines germées.



# En France, une filière qui s'est fédérée

8 juillet 2011 :

Création de l'Association Française des Producteurs de Graines Germées, AFPGG

Les producteurs français des graines germées ont souhaité se regrouper au sein d'une instance représentative. Ainsi est née, le 8 juillet dernier, l'AFPGG : Association Française des Producteurs de Graines Germées.

Cette association de Loi 1901 regroupe 4 producteurs industriels, représentant 70% du marché des graines germées en France. Elle a adhéré à l'INTERFEL, via la GEFEL.

L'AFPGG a pour objet :

- d'assurer la représentation de ses membres auprès des instances nationales, internationales et professionnelles
- de défendre les intérêts communs de tous ses membres
- d'assurer la promotion des graines germées
- de mettre en place et gérer l'élaboration d'un référentiel qualité commun
- de mettre en œuvre toutes actions collectives conformes à l'intérêt général et compatibles avec les règles de l'Union européenne.

## Les membres fondateurs

- Germ'line (Sancoins - 18)
- Atelier Vert (Sierentz - 68)
- Vitalfa (Dijon - 21)
- Wostin' (Renesecure – 59)

## L'AFPGG s'engage en élaborant une charte qualité de sécurité alimentaire

En créant une charte qualité de sécurité alimentaire, l'AFPGG pose un acte fondateur de son action. Cette charte vient conforter l'exigence de qualité qui a toujours animé les producteurs français de graines germées.

Au travers de cette charte, les producteurs s'engagent, au-delà de leurs obligations réglementaires, à respecter deux directives :

### Le contrôle en 4 points de sa production

- Le contrôle libératoire de chaque lot de graines avant sa première mise en production permet de détecter une graine contaminée sur 100 000 graines.
- Le contrôle renforcé de la qualité des eaux utilisées pour la germination
- Le contrôle systématique des eaux de drainage issues des enceintes de germination
- Le contrôle des graines germées produits finis par échantillonnage

### L'inspection de sa production par un organisme indépendant

Les inspections aléatoires sont basées sur un référentiel d'inspection qui porte sur les points clefs suivants :

- bonnes pratiques de fabrication (HACCP...)
- respect de l'ensemble des points de la Charte.



## Un logo pour emblème de cette démarche



[www.afpgg.org](http://www.afpgg.org)

Pour permettre aux consommateurs de se repérer facilement, un logo sera apposé sur les emballages des produits respectant la charte qualité initiée par l'AFPGG.

Déjà, les premiers packagings porteurs de ce logo font leur entrée dans les rayons. A compter du 24 octobre 2011, l'ensemble des productions des membres de l'AFPGG sera ainsi labellisée.



## Les membres fondateurs



### **Germ'line**

Les Grivelles  
18600 SANCOINS  
[www.germline.fr](http://www.germline.fr)



### **Vitalfa**

9 bis rue de Skopje  
21000 DIJON  
[www.vitalfadijon.com](http://www.vitalfadijon.com)



### **Wostin'**

54, rue du petit pavé  
59173 RENESCURE  
[www.wofoo.fr](http://www.wofoo.fr)

Contact Presse  
RP carrées  
Anne Sophie Joly  
03 28 52 00 56  
[asophie.joly@rp-carrees.com](mailto:asophie.joly@rp-carrees.com)

